



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Calendrier

CALENDRIER

Dates	Opérations
du 17 mars au 5 avril 2016 minuit avant le 29 mars 2016	Consultation des postes vacants et saisie des vœux de mutation Envoi du dossier de priorité médicale (annexe 6) dossier d'appui social (annexe 7)
Du 6 au 8 avril 2016 minuit	Edition par l'agent de sa demande de mutation
Pour le 12 avril 2016 au plus tard, <u>date impérative</u> (toute demande NON IMPRIMÉE ou transmise HORS DELAIS ne sera pas prise en considération)	Retour des confirmations de demande de mutation accompagnées des pièces justificatives sous couvert de la voie hiérarchique
AAE 24/05/2016 ATRF 27/05/2016 SAENES 31/05/2016 ADJENES 01/06/2016 ASS 02/06/2016 INF 08/06/2016	Dates prévisionnelles des CAPA par corps
Le lendemain de chaque CAPA - l'agent peut connaître sa nouvelle affectation (accès par le NUMEN et le mot de passe) - le chef d'établissement peut connaître le nom des agents de l'établissement ayant obtenu leur mutation ainsi que le nom des nouveaux arrivants sur son TSM <i>(Les résultats diffusés sont fournis à titre indicatif et n'auront un caractère définitif qu'après l'envoi ultérieur d'un arrêté d'affectation rectoral)</i>	Publication et consultation des résultats sur AMIA